

SARL JAUMIER
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

RIVES DES CORBIERES
Siège social : 22 Rue Antoine Marty
11000 CARCASSONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Site internet :
www.cgmesud.fr

205, Boulevard Gay Lussac
Z.I. La Bouriette
11000 CARCASSONNE

cgme@cgmesud.fr
Tél. : 04 68 72 33 83
Télécopie : 04 68 72 52 44

SARL JAUMIER
Capital de 8 000€
RCS Carcassonne 448 226 092

RIVES DES CORBIERES
Siège social : 22 Rue Antoine Marty
11000 CARCASSONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association RIVES DES CORBIERES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable résultant de la première application du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les créances figurent à l'actif du bilan pour un montant net de 582 K€, dont 343 K€ de créances clients. Les comptes annuels intègrent une provision pour dépréciation des créances de 21 K€.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les procédures mises en œuvre par la direction pour identifier les créances présentant un risque de non-recouvrement et apprécier le caractère raisonnable des dépréciations comptabilisées. Nos diligences ont notamment consisté à analyser la balance âgée des créances, à examiner les encaissements intervenus postérieurement à la clôture.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

À la date d'établissement du présent rapport, le rapport de gestion ainsi que le texte des résolutions soumises à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice ne nous ont pas été communiqués. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de procéder aux vérifications prévues par les dispositions légales et réglementaires relatives à ces documents ni, le cas échéant, de formuler d'observations sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CARCASSONNE, le 03 juin 2026

SARL JAUMIER, représenté par
Jean François JAUMIER
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a horizontal stroke extending to the right.

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311224
Immobilisations incorporelles	52 880,47	22 280,66	30 599,81	61 239,62
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	22 390,67	22 280,66	110,01	260,01
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles	30 489,80		30 489,80	60 979,61
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	1 836 665,48	1 676 154,56	160 510,92	181 524,03
Terrains				
Aménagement cour				
Constructions	527 611,22	495 335,86	32 275,36	52 768,45
Installations techn., mat., outil	788 238,33	704 670,36	83 567,97	75 137,22
Autres immob. corporelles	520 815,93	476 148,34	44 667,59	45 476,82
Immobilisations en cours				8 141,54
Avances & acomptes				
mmobilisations financières	6 094,00		6 094,00	6 094,00
Participations selon mise en équi.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	6 094,00		6 094,00	6 094,00
TOTAL II	1 895 639,95	1 698 435,22	197 204,73	248 857,65
Stocks et en-cours	19 269,11		19 269,11	7 010,64
Matières premières & approvision	15 457,36		15 457,36	4 712,17
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises	3 811,75		3 811,75	2 298,47
Avances & acomptes versés/com.				
Avances & acomptes versés/com.				
Créances	603 343,73	20 860,53	582 483,20	412 900,43
Clients et comptes rattachés	363 835,30	20 860,53	342 974,77	324 037,36
Autres créances	239 508,43		239 508,43	88 863,07
Produits à recevoir				
Divers	845 322,10		845 322,10	1 445 397,51
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	845 322,10		845 322,10	1 445 397,51
Charges constatées d'avance	142 402,40		142 402,40	130 428,45
Charges constatées d'avance	142 402,40		142 402,40	130 428,45
TOTAL III	1 610 337,34	20 860,53	1 589 476,81	1 995 737,03

Impression provisoire

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311224
TOTAL GENERAL (I à VI)	3 505 977,29	1 719 295,75	1 786 681,54	2 244 594,68

Bilan passif

Document fin d'exercice

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
-------------------	--	--	----------------	-----------

Fonds associatif
Fonds associatif

Legs en contrepartie d'actif immob.
Legs en contrepartie d'actif immob

Réserves

Réserve légale
Réserves statutaires
Réserves sous contrôle
Autres réserves

1 546 384,21 1 204 089,57

1 546 384,21 1 204 089,57

Report à nouveau

Report à nouveau
Report à nouveau sous contrôle

Résultat de l'exercice

Résultat de l'exercice
Résultat de l'exercice ss contrôle

-76 691,22 342 294,64

-76 691,22 342 294,64

Dépenses refusées org. financeurs

Dépenses refusées org. financeurs

Subventions d'investissement

Subventions d'investissement

426,23

426,23

Prov. réglementées sous contrôle

Prov. réglementées sous contrôle

521,36 654,20

521,36 654,20

TOTAL (I)

1 470 214,35 1 547 464,64

Provisions sous contrôle

Provisions sous contrôle

TOTAL (II)

Provisions pour risques

Provisions pour risques

Provisions pour charges

Provisions pour charges

TOTAL (III)

Fonds dédiés

Fonds dédiés

TOTAL (IV)

Impression provisoire

Association RIVES DES CORBIERES
Village de vacances et Camping
Rue du Fresquel

11370 Leucate

Bilan passif

Document fin d'exercice

N° Siret 30631260400011
NAF (APE) 5520Z
N° Identifiant FR79306312604
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte : EURO

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
Emprunts & dettes aup. étab. crédit Emprunts & dettes			23 187,73 23 187,73	73 523,96 73 523,96
Emprunts et dettes financ. divers Emprunts et dettes financ. divers				
Avanc. & acptes reçus/com en cours Av. & ac. reçus s/com. en cours			2 654,17 2 654,17	
Dettes fourniss. & cptes rattachés Dettes fourniss. & cptes rattachés			120 534,12 120 534,12	438 842,67 438 842,67
Dettes fiscales et sociales Dettes fiscales et sociales			91 092,64 91 092,64	125 927,46 125 927,46
Dettes sur immo. et cptes rattachés Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes Autres dettes			900,00 900,00	1 711,76 1 711,76
Produits constatés d'avance Produits constatés d'avance			78 098,53 78 098,53	57 124,19 57 124,19
TOTAL (V)			316 467,19	697 130,04
Ecarts de conversion passif (V) Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			1 786 681,54	2 244 594,68

Impression provisoire

Association RIVES DES CORBIERES
Village de vacances et Camping
Rue du Fresquel

11370 Leucate

Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 30631260400011
NAF (APE) 5520Z
N° Identifiant FR79306312604
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité Premium 12.00 Date de tirage 02/06/26 à 13:59:17 Page : 1

Détail des postes			Au 311225	Au 311224
CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises			516 808,99	539 915,87
Achats de marchandises			524 029,65	535 869,53
Variations de stocks de march.			-7 220,66	4 046,34
Consommation exercice /tiers			1 726 984,65	1 927 105,64
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Variation de stocks Mat./approv.			-5 037,81	2 395,48
Autres achats et charges externes			1 732 022,46	1 924 710,16
Impôts, taxes et vers. assimilés			119 911,86	121 961,67
Impôts, taxes et vers/ assimilés			119 911,86	121 961,67
Charges du personnel			1 181 790,40	1 181 280,48
Salaires et traitements			925 267,05	923 754,72
Charges sociales			256 523,35	257 525,76
Dotations aux amortis. & provisions			80 039,95	71 483,84
Amort. sur immobilisations			59 179,42	54 959,06
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant			20 860,53	16 524,78
Amort. pour risque et charges				
Autres charges			41 919,06	15 868,30
Autres charges			41 919,06	15 868,30
TOTAL I			3 667 454,91	3 857 615,80
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)			398,81	735,32
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			398,81	735,32
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort. & provis.				
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)				108 432,00
Impôts sur les bénéfices				108 432,00
Solde créditeur				342 294,64
Bénéfice				342 294,64
TOTAL GENERAL (CHARGES)			3 667 853,72	4 309 077,76

Impression provisoire

Association RIVES DES CORBIERES
Village de vacances et Camping
Rue du Fresquel

11370 Leucate

Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 30631260400011
NAF (APE) 5520Z
N° Identifiant FR79306312604
Période du 01/01/25
au 31/12/25
Tenue de compte : EURO

© Sage - Sage 100 Comptabilité Premium 12.00 Date de tirage 02/06/26 à 13:59:17 Page : 2

Détail des postes			Au 311225	Au 311224
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)			3 481 430,38	4 016 173,57
Ventes de marchandises			30 422,23	131 110,23
Production vendue (B&S)			3 451 008,15	3 885 063,34
Autres produits d'exploitation (B)			109 599,28	261 840,46
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			34 592,87	34 646,39
Reprise /prov. & transferts charge			16 524,78	83 419,40
Autres produits			58 481,63	143 774,67
TOTAL (A+B)			3 591 029,66	4 278 014,03
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)				
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances				
Autres intérêts et produits assim.				
Reprise/provis. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.				
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			132,84	31 063,73
Sur opérations de gestion				2 936,22
Sur opér. de capital, cess. actifs				27 500,00
Sur opér. de capital, subv. d'inv.				494,67
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf.de charges			132,84	132,84
Solde débiteur			76 691,22	
Perte			76 691,22	
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			3 667 853,72	4 309 077,76

Impression provisoire



RIVES DES CORBIÈRES

ANNEXE ASSOCIATION

Préambule

L'objet de l'association est de participer à la promotion des installations de tourisme social, propriété d'ECVL (Ensemble Coopératif de Vacances et de Loisirs) à Port-Leucate. Elle assure toutes les fonctions liées à l'exploitation et à la gestion des installations et équipements de ECVL, suivant les termes de la convention d'exploitation.

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est 1 786 681,54 euros,

Le résultat net comptable est un perte de 76 691,22 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/06/2026 par les dirigeants.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

- Indemnités de fin de carrière :

Ces indemnités sont couvertes par un contrat d'assurance souscrit pour les 13 salariés permanents de l'association à effet du 1er janvier 2009.

La valeur des fonds estimés au 31/12/2025 s'élève à 49 230 euros.

- Litige social :

Le jugement du 21 octobre 2024 rendu par le Conseil des Prud'hommes de Narbonne, a été en faveur de l'association Rives des Corbières, Cependant, la salariée a fait appel de la décision en date du 08 novembre 2024.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du Code de commerce, ainsi que selon les dispositions introduites par le règlement ANC n°2022-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Rives des Corbières

Village Club*** - Camping Caravaning***

Siège social : 22 rue Antoine Marty - 11000 Carcassonne

Tel : 04 68 11 43 00

- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

- Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au prix d'achat moyen pondéré.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au prix d'achat moyen pondéré.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non -recouvrement.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 895 640€

Actif mobilisé	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	83 370	0	30 490	52 880
Immobilisations corporelles	1 869 867	46 158	79 359	1 836 666
Immobilisations financières	6 094	0		6 094
TOTAL	1 959 331	46 158	109 849	1 895 640

Amortissements

Amortissements et provision	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	22 131	150		22 281
Immobilisations corporelles	1 688 342	59 029	71 217	1 676 154
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 710 473	59 179	71 217	1 698 435

Détail des immobilisations et Amts en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.dts similaires	22 391	22 281	110	1 à 3 ans
Licences boissons	30 490	0	30 490	Non amortis.
Construction/sol/autrui	4 224	0	4 224	de 11 à 41 ans
Mobil home	205 000	187 936	17 064	de 5 à 10 ans
Grosses réparations	318 387	307 400	10 987	de 3 à 20 ans
Installat / acadienne	113 008	107 467	5 541	de 2 à 3 ans
Matériel occasion	58 235	58 235	0	de 3 à 15 ans
Mater.outil.serv.gen	393 591	324 114	69 477	de 5 à 10 ans
Materiel hotelier	87 492	87 303	189	de 3 à 8 ans
Matéieiel restauration	66 223	61 812	4 411	de 5 à 10 ans
Agencements aménagements	69 690	65 739	3 951	de 5 à 10 ans
Installat/générale	159 998	134 502	25 496	4 ans
Materiel audiovisuel	10 730	9 138	1 592	de 2 à 5 ans
Matériel de transport	26 299	18 279	8 020	de 3 à 5 ans
Matériel informatique	77 860	77 860	0	de 3 à 10 ans
Mobilier	245 929	236 369	9 560	de 3 à 10 ans
Immob.corporelles en cours	0		0	Non amortis.
TOTAL	1 889 547	1 698 435	191 112	

Etat des créances et charges constatées d'avance

État des créances	Montant brut	À un an	À plus d'un an
Actif immobilisé	6 094		6 094
Actif circulant et charges d'avance	745 745	745 745	
TOTAL	751 839	745 745	6 094

Etat des provisions pour dépréciation des éléments d'actifs

Nature des provisions	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	16 525	20 861	16 525	20 861
Comptes financiers				
TOTAL	16 525	20 861	16 525	20 861

Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	1 234
Etat Produits à recevoir	3 645
TOTAL	4 879

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 521€

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	654,00	0,00	133,00	521,00
Provisions pour risques				
TOTAL	654,00	0,00	133,00	521,00

Etat des dettes et produits constatés d'avance = 313 814€

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	23 188	23 188		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	120 534	120 534		
Dettes fiscales & sociales	91 093	91 093		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	900	900		
Produits constatés d'avance	78 099	78 099		
TOTAL	313 814	313 814	0	0

Charges à payer par poste du bilan = 76 991 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	22 239
Dettes fiscales & sociales	54 752
Autres dettes	
TOTAL	76 991

Produits constatés d'avance = 78 099 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	1 204 090	342 294			1 546 384
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	342 294	342 294		-76 691	-76 691
Dont générosité du public					
Situation nette	1 546 384	0		-76 691	1 469 693
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	426			426	0
Dont générosité du public					
Provisions réglementées	654			133	521
Dont générosité du public					
TOTAL	1 547 464			-76 132	1 470 214
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle		
de tiers financeurs destinées - à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités		
sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		1 546 384
SOLDE		1 546 384

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 3 481 430€

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux en pourcentage
Ventes de marchandises	30 422	0,87%
Prestations de services	3 451 008	99,13%
Produits des activités annexes		
TOTAL	3 481 430	100

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des commissaires aux comptes = 10 310€

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	10 310
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	10 310

Engagements donnés = 447 699€

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	447 699
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	447 699

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2,9
Non cadres	28,27
TOTAL	31,17

Annexes (suite)

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			291 401	291 401
Montants de l'exercice			126 602	126 602
Sous-total			418 003	418 003

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			126 602	126 602
Entre 1 et 5 ans			313 998	313 998
A plus de 5 ans			0	0
Sous-total			440 600	440 600

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			4 786	4 786
A plus de 5 ans			2 312	2 312
Sous-total			7 098	7 098

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			865 701	865 701

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 8 879 €

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
clients Factures à établir (418100)	1 234
TOTAL	1 234

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs-Autres avoirs (409700)	4 000
Etat -Produits à recevoir (448200)	3 645
TOTAL	7 645

Charges constatées d'avance = 142 402€

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	142 402
TOTAL	142 402

Charges à payer =22 239 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fts non parven(408100)	22 239
TOTAL	22 239

Dettes fiscales et sociales = 54 881 €

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dette prov.pour congés payés(428200)	41 659
Ch.soc.dette cong.a(438200)	13 093
Personnel charges à payer (428600)	0
Organismes sociaux C.A.P.(438600)	129
Charges à payer(448100)	0
TOTAL	54 881

Produits constatés d'avance = 78 099 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	78 099
TOTAL	78 099

Annexes (suite)

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés ECVL		10 687	
Créances clients et comptes rattachés			
Créances clients et comptes rattachés FAOL VSLE		245 658	
Autres créances FAOL VSLE		80 025	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FAOL		6 959	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés ECVL		11 119	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés VSLE		24 551	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes FAOL			
Clients créditeurs ECVL			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			